



CC des Hautes Vosges (Siren : 200071157)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Gérardmer
Arrondissement	Saint-Dié-des-Vosges
Département	Vosges
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2017
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Didier HOUOT

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Villa Monplaisir
Numéro et libellé dans la voie	Faubourg de Ramberchamp
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	88400 GERARDMER
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	36 945
Densité moyenne	73,53

Périmètre

Nombre total de communes membres : 22

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
88	Basse-sur-le-Rupt (218800373)	894
88	Champdray (218800852)	185
88	Cleurie (218801090)	659
88	Cornimont (218801165)	3 231
88	Gérardmer (218801967)	8 426
88	Gerbamont (218801975)	368
88	Granges-Aumontzey (200053627)	2 687
88	La Bresse (218800753)	4 296
88	La Forge (218801777)	536
88	Le Syndicat (218804623)	1 925
88	Le Tholy (218804706)	1 609
88	Le Valtin (218804920)	75
88	Liézey (218802692)	301
88	Rehaupal (218803807)	212
88	Rochesson (218803914)	710
88	Sapois (218804425)	647
88	Saulxures-sur-Moselotte (218804474)	2 620
88	Tendon (218804649)	521
88	Thiéfosse (218804672)	596
88	Vagney (218804862)	4 026
88	Ventron (218805000)	849
88	Xonrupt-Longemer (218805315)	1 572

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 37

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Hydraulique
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>seulement les études</i>
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif <i>Compétences optionnelles : Réhabilitation des installations d'assainissement non collectif</i>

- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Compétences optionnelles : Protection et mise en valeur de l'environnement : - Création et gestion des déchetteries, points propreté et de toutes les autres formules de collectes sélectives - Mise en place et gestion d'une recyclerie Aires de compostage et des points de propreté

- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique

- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau

- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer

- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines

- Autres actions environnementales

Compétences optionnelles : - Mise en oeuvre d'opérations de valorisation des espaces agricoles sur présentation de dossiers à l'initiative d'agriculteurs ou de communes, dans le cadre du plan paysage. - Valorisation, aménagement et gestion des espaces naturels sensibles - Valorisation, aménagement et gestion des zones Natura 2000 d'intérêt communautaire : la tourbière de Champâtre

Sanitaires et social

- Aide sociale facultative

gestion d'activités extra-scolaires : accueil de loisirs sans hébergement pendant les vacances scolaires et mercredis récréatifs en dehors des vacances scolaires

- Activités sanitaires

Compétences facultatives territorialisées : - Mise en place d'un projet territorial de santé comprenant notamment toute étude ou diagnostic visant à renforcer l'offre médicale à destination de la population du territoire par l'intermédiaire de l'association du pôle santé de la Haute Moselotte

- Action sociale

Compétences facultatives : - Mise en place d'un service de portage de repas aux domiciles des personnes âgées ou dépendantes résidant dans le ressort territorial de la Communauté de Communes. - Conduite d'actions favorisant le maintien et le développement des services d'aide et de maintien à domicile et l'accès des personnes âgées au logement ; Conduite d'opérations favorisant l'émergence d'actions de formation aux métiers de l'animation (BAFA) - Création et gestion d'un chantier d'insertion d'éco-cantonniers - Création, animation et gestion d'un lieu d'accueil parents enfants (LAPE) ou tout autre dispositif venant s'y substituer

- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance

Création, animation et gestion d'un relais assistantes maternelles ou tout autre dispositif venant s'y substituer - Définition d'une politique pour l'accueil de la petite enfance

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, le politique local du commerce et soutien aux activités commerciales ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

- Elaboration et mise en oeuvre d'un schéma de développement des services définissant la politique intercommunale d'équipements et d'animation en matière culturelle, sportive, éducative, d'offre de services à toute la population. - Création, entretien, gestion de tous les équipements et services périscolaires et de restauration scolaire - Construction, réhabilitation, entretien, gestion, animation d'équipements périscolaires d'intérêt communautaire - Création, animation et gestion d'un relais assistantes maternelles ou tout autre dispositif venant s'y substituer.

- Activités péri-scolaires

Compétences optionnelles : Création, entretien, gestion de tous les équipements et services périscolaires et de restauration scolaire.

- Activités culturelles ou socioculturelles

Compétences facultatives territorialisées : - Coordonner le développement d'animations culturelles, éducatives, scolaires et sportives - Etude d'une organisation communautaire pour l'accès à la médiathèque et à l'école de musique - Gestion des stations de réémission télévisuelles nécessaires à la résorption des zones d'ombre - Aides aux formations musicales
Gestion d'activités extra scolaires : accueil de loisirs sans hébergement pendant les vacances scolaires

- Activités sportives

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

La CC se substitue à ses membres au sein du syndicat mixte du pays de remiremont et de ses vallées, participe aux activités dudit syndicat, lui apporte un soutien et bénéficie en retour des actions qu'il conduit et politiques contractuelles qu'il relaie auprès des collectivités de son périmètre d'intervention.

- Schéma de secteur

. Elaboration et suivi d'un plan paysage intercommunal et mise en oeuvre des actions qui en découlent . Participation et soutien de la communauté de communes aux activités du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural de Remiremont et de ses Vallées (PETR), en lieu et place de ses communes membres

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

- Plans de déplacement urbains

Compétences optionnelles : - Etude d'un schéma de transport collectif de personnes à l'intérieur du territoire - Mise en place d'un système de transport à la demande à l'intérieur du territoire

- Etudes et programmation

¿ Elaboration d¿un plan de paysage ¿ Réflexion sur la gestion des paysages et des milieux naturels : o Etude pour l¿entretien et l¿aménagement des berges des cours d¿eau. o Etude du système de prime à l¿hectare entretenu pour favoriser la reconquête des terres valorisables. o Mise en place et accompagnement d¿une programmation annuelle définie dans le cadre d¿un Contrat de Paysage dont l¿objet est de préciser la mise en ¿uvre du Plan de Paysage annexé à la délibération du conseil communautaire en date du 9 octobre 2006, cette programmation s¿attachant à définir précisément le déroulement des actions et réflexions prioritaires du territoire en matière de paysage.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Création, aménagement et entretien de la voirie nouvelle desservant les zones et équipements intercommunaux nouveaux

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

mise en place d'un système de transport à l'intérieur du territoire

- Politique du logement non social

Compétences optionnelles : - Etude de la mise en place d'un système d'aide au ravalement de façades

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

- Amélioration du parc immobilier bâti

Compétences optionnelles : Inventaire et promotion du petit patrimoine bâti et du patrimoine naturel.

Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays

- Acquisition en commun de matériel

Mutualisation de matériel technique et informatique

- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)

- NTIC (Internet, câble...)

compétence facultative : Etablissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques.

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

- Création et gestion des maisons de services au public

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
68	SM du parc naturel régional des ballons des Vosges (256802752)	SM ouvert	857 921
88	ÉVODIA (258802560)	SM fermé	377 939
88	PETR Pays de Remiremont et de ses vallées (200051738)	SM fermé	82 777
88	SM pour l'informatisation communale dans le département des Vosges (258801901)	SM ouvert	379 845
88	SM pour le fonctionnement d'une école de musique intercommunale (258801968)	SM fermé	45 537
54	SM EPTB Meurthe Madon (200028629)	SM ouvert	761 815
88	SIVU tourisme Hautes Vosges (été-hiver) (200050920)	SM fermé	52 468

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2021 - millésimée 2018)